



ENSEIGNEMENT À DISTANCE PROGRAMME 2026-2027



SOMMAIRE

I. TABLEAU DES COURS DISPENSÉS	1
Semestre d'automne	1
Semestre de printemps	2
II. PROGRAMME DES COURS	4
III. PRÉSENTATION DES ÉTUDES	11
1. Le cycle L	11
2. Le plan d'études de cycle L	11
3. Les Certificats	13
4. La Validation des acquis de l'expérience (VAE)	14
IV. CALENDRIER	15
V. CHARTE DE L'ÉTUDIANT À L'INSTITUT PROTESTANT DE THÉOLOGIE, ENSEIGNEMENT À DISTANCE	16
VI. CHARTE DE L'INSTITUT PROTESTANT DE THÉOLOGIE : HARCÈLEMENT, DISCRIMINATIONS, VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES	18
VII. NETIQUETTE	20
VIII. INFORMATIONS PRATIQUES	21

I. TABLEAU DES COURS DISPENSÉS

SEMESTRE D'AUTOMNE			
DISCIPLINE	L1	L2	L3
UE 1, UE 8, UE 17 - BIBLIQUE			
ANCIEN ET NOUVEAU TESTAMENT	Introduction au corpus biblique / R. de Sousa et A. Paris Code : 1B-NA-2627-D	Initiation aux méthodes de l'exégèse / R. de Sousa et A. Paris Code : 2B-E-2627-D	Entre texte et rituel / A. Bühler et M. Jost Code : 3B-NA-2627-D
ANCIEN TESTAMENT			
NOUVEAU TESTAMENT			
UE 2, UE 9, UE 18 - LANGUES BIBLIQUES			
HÉBREU	1 ^{er} niveau / J.P. Albernhe Code : 1L-H-2627-D1	2 ^e niveau / J.P. Albernhe Code : 2L-H-2627-D1	
GREC	1 ^{er} niveau / A. Van den Kerchove Code : 1L-G-2627-D1	2 ^e niveau / A. Van den Kerchove Code : 2L-G-2627-D1	3 ^e niveau / A. Van den Kerchove Code : 3L-G-2627-D1
UE 3, UE 10, UE 19 - HISTOIRE			
HISTOIRE ANCIENNE ET MÉDIÉVALE	Introduction à l'histoire du christianisme au premier millénaire / A. Van den Kerchove et P.O. Léchot Code : 1H-AME-2627-D1		
HISTOIRE MODERNE		Religions et empires (XV ^e -XVIII ^e siècles) / P. O. Léchot Code : 2H-M-2627-D	Religions et empires (XV ^e -XVIII ^e siècles) / P. O. Léchot Code : 3H-M-2627-D
HISTOIRE CONTEMPORAINE	Introduction à l'histoire des protestantismes en France / G. Vidal Code : 1H-C-2627-D		
UE 4, UE 11, UE 20 - SYSTÉMATIQUE			
PHILOSOPHIE			
DOGMATIQUE	Qu'est-ce qu'une théologie de réforme ? I. Prolégomènes / G. Antier et F. Chavel Code : 1S-D-2627-D1	Quelques figures de proue de la théologie – Année B / F. Chavel Code : 2S-D-2627-D	Quelques figures de proue de la théologie – Année B / F. Chavel Code : 3S-D-2627-D
		Prier : qui, comment, pourquoi ? / G. Antier et F. Chavel Code : 2S-D-2627-D	Prier : qui, comment, pourquoi ? / G. Antier et F. Chavel Code : 3S-D-2627-D1
ÉTHIQUE			
UE 5, UE 12, UE 21 - THÉOLOGIE PRATIQUE			
THEOLOGIE PRATIQUE		Du texte à la prédication... et retour / G. Antier et R. de Sousa Code : 2P-P-2627-D1	Du texte à la prédication... et retour / G. Antier et R. de Sousa Code : 3P-P-2627-D1
STAGE		Possibilité de stage Code : 2P-S-2627-D	Possibilité de stage Code : 2P-S-2627-D
UE 6, UE 13, UE 22 – HISTOIRE GLOBALE DES RELIGIONS			
HISTOIRE GLOBALE DES RELIGIONS	Introduction à l'islam / P. Neuenkirchen Code : 1HGR-I-2627-D	Introduction à l'islam / P. Neuenkirchen Code : 2HGR-I-2627-D	Introduction à l'islam / P. Neuenkirchen Code : 3HGR-I-2627-D
UE 7, UE 15, UE 24 - OUTILS			
ANGLAIS	Cours / NN Code : 1O-LA-2627-D1	Cours / NN Code : 2O-LA-2627-D1	Cours / G. Vidal Code : 3O-LA-2627-D1
MÉTHODOLOGIE	Cours / G. Vidal Code : 1O-M-2627-D1	Cours / G. Vidal Code : 2O-M-2627-D1	
UE 16, UE 25 - VARIABLES			
VARIABLES		1 variable Code : 2V-2627-D	GREC niveau 3-variable / A. Van den Kerchove Code : 3V1-2627-D Code : 3V2-2627-D

SEMESTRE DE PRINTEMPS			
DISCIPLINE	L1	L2	L3
UE 1, UE 8, UE 16 - BIBLIQUE			
ANCIEN TESTAMENT	Introduction à l'Ancien Testament / R. de Sousa Code : 1B-A-2627-D	L'art du récit biblique / R. de Sousa Code : 2B-A-2627-D	L'art du récit biblique / R. de Sousa Code : 3B-A-2627-D
NOUVEAU TESTAMENT	Introduction au Nouveau Testament / A. Paris Code : 1B-N-2627-D	Points communs et différences entre évangiles / A. Paris Code : 2B-N-2627-D	Points communs et différences entre évangiles / A. Paris Code : 3B-N-2627-D
UE 2, UE 9, UE 17 - LANGUES BIBLIQUES			
HÉBREU	Cours / J.P. Albernhe Code : 1L-H-2627-D2	Cours / J.P. Albernhe Code : 2L-H-2627-D2	Cours / J.P. Albernhe Code : 3L-H-2627-D
GREC	Cours / A. Van den Kerchove Code : 1L-G-2627-D2	Cours / A. Van den Kerchove Code : 2L-G-2627-D2	
UE 3, UE 10, UE 18 - HISTOIRE			
HISTOIRE ANCIENNE	Être chrétien et chrétienne aux six premiers siècles / A. Van den Kerchove Code : 1H-AME-2627-D2	Être chrétien et chrétienne aux six premiers siècles / A. Van den Kerchove Code : 2H-AME-2627-D	Être chrétien et chrétienne aux six premiers siècles / A. Van den Kerchove Code : 3H-AME-2627-D
HISTOIRE MODERNE	Introduction à l'histoire du christianisme du Moyen Âge tardif et de la Renaissance (XV ^e -XVI ^e siècles) / C. Bernat et P.O. Léchot Code : 1H-M-2627-D		
HISTOIRE CONTEMPORAINE		Le protestantisme français (XIX ^e -XX ^e s.) / G. Vidal et C. Nicol Code : 2H-C-2627-D	Le protestantisme français (XIX ^e -XX ^e s.) / G. Vidal et C. Nicol Code : 3H-C-2627-D
UE 4, UE 11, UE 19 - SYSTÉMATIQUE			
PHILOSOPHIE	L'étonnement et le doute : de Thalès à Nietzsche / J. Bord Code : 1S-P-2627-D	Introduction à la philosophie de la religion / J. Bord Code : 2S-P-2627-D	Introduction à la philosophie de la religion / J. Bord Code : 3S-P-2627-D
DOGMATIQUE	Qu'est-ce qu'une théologie de réforme ? II. Lieux théologiques / G. Antier et F. Chavel Code : 1S-D-2627-D2		
ÉTHIQUE		Trois tentations du théologico-politique / A. Petrache Code : 2S-E-2627-D	Trois tentations du théologico-politique / A. Petrache Code : 3S-E-2627-D
UE 5, UE 12, UE 20 - THÉOLOGIE PRATIQUE			
THEOLOGIE PRATIQUE	Introduction à la théologie pratique / N. Cochand Code : 1P-P-2627-D	Analyser et interpréter les pratiques ecclésiales / S. Arel Code : 2P-P-2627-D2	Analyser et interpréter les pratiques ecclésiales / S. Arel Code : 3P-P-2627-D2
STAGE		Possibilité de stage Code : 2P-S-2627-D	Possibilité de stage Code : 3P-S-2627-D
UE 14, UE 23 – INTRODUCTION AUX SCIENCES SOCIALES			
INTRODUCTION AUX SCIENCES SOCIALES		Histoire des laïcités (XVIII ^e -XXI ^e siècle) / V. Genin Code : 2SC-S-2627-D	Histoire des laïcités (XVIII ^e -XXI ^e siècle) / V. Genin Code : 3SC-S-2627-D
UE 7, UE 14, UE 22 - OUTILS			
ANGLAIS	Cours / NN Code : 1O-LA-2627-D2	Cours / NN Code : 2O-LA-2627-D2	Cours / NN Code : 3O-LA-2627-D2
MÉTHODOLOGIE	Cours / G. Vidal Code : 1O-M-2627-D2	Cours / G. Vidal Code : 2O-M-2627-D2	

SEMESTRE DE PRINTEMPS (suite)			
DISCIPLINE	L1	L2	L3
UE 16, UE 25 - VARIABLES			
DOGMATIQUE		Croyances et incroyances : une traversée théologique / G. Antier Code : 2V-2627-D	Croyances et incroyances : une traversée théologique / G. Antier Code : 3V1-2627-D Code : 3V2-2627-D
SCIENCES DES RELIGIONS		L'anglicanisme : entre épreuves et espoirs / N. Tinteroff Code : 2V-2627-D	L'anglicanisme : entre épreuves et espoirs / N. Tinteroff Code : 3V1-2627-D Code : 3V2-2627-D
UE 26 - DISSERTATION DE FIN DE CYCLE L			
DISCIPLINE À CHOISIR EN CONCERTATION AVEC LE DIRECTEUR DES ÉTUDES			Code : dépend de la discipline choisie

II. PROGRAMME DES COURS 2026–2027

UE 1, UE 8, UE 17 - BIBLIQUE

ANCIEN ET NOUVEAU TESTAMENT

Rodrigo de Sousa, Antoine Paris

S1 L1 : Introduction au corpus biblique

Dans une première initiation à l'herméneutique, ce cours présentera les concepts généraux et les outils nécessaires à l'étude de la Bible, Ancien et Nouveau Testament confondus, avant d'aborder des aspects plus spécifiques à chacun de ces deux corpus. Il proposera également des pistes et réflexions quant aux enjeux et objectifs de la lecture et de l'analyse de la Bible, ainsi qu'une réflexion concernant la conceptualisation du canon biblique et le rapport entre l'étude de la Bible et les autres disciplines du curriculum théologique.

Code cours : 1B-NA-2627-D

Rodrigo de Sousa, Antoine Paris

S1 L2 : Initiation aux méthodes d'exégèse des textes bibliques

Ce cours approfondira les outils et méthode de l'exégèse, tout en envisageant la diversité des approches possibles pour le corpus biblique avec, pour chacune de ces approches, ses intérêts et ses limites. Nous aborderons certains passages pour lesquels le choix de telle ou telle méthodologie peut avoir des conséquences déterminantes, notamment par rapport à des enjeux théologiques, politiques et/ou pastoraux.

Code cours : 2B-E-2627-D

Axel Bühler, Michael Jost

S1 L3 : Entre texte et rituel : analyser les rites dans les deux Testaments

Les rites structurent le temps, nous accompagnent de la naissance à la mort, sont performés par des experts dans des lieux et des sphères d'activités spécifiques. Les rites sont incarnés dans des corps pour lesquels des odeurs, des goûts, des gestes, des sons, des vêtements sont souvent produits. Malgré cette omniprésence des rites, ces derniers restent souvent obscurs : qu'est-ce qu'un rite ? sa fonction ? sa spécificité ? son exécution ? De plus, les rites relient les deux Testaments de la Bible : la notion de sacrifice, de prière commune, de fêtes liturgiques et de Pâques jusqu'à la Sainte-Cène. Par son double lien aux rites – textualité du rite et ritualité du texte –, la Bible sert de lieu privilégié à l'analyse rituelle.

Code cours : 3B-NA-2627-D

ANCIEN TESTAMENT

Rodrigo de Sousa

S2 L1 : Introduction à l'Ancien Testament

Ce cours propose une exploration des textes de la Bible hébraïque, en portant une attention particulière à la spécificité de ses grands corpus (Pentateuque, Prophètes, Écrits) et à leur contexte du Proche-Orient ancien. Il présente les principales méthodes historiques et critiques, en examine les présupposés et les limites, et introduit aux approches et débats contemporains en exégèse à partir de l'étude de quelques passages sélectionnés.

Code cours : 1B-A-2627-D

Rodrigo de Sousa

S2 L2/L3 : L'art du récit biblique

Ce cours propose une exploration approfondie d'une sélection de textes narratifs de la Bible hébraïque/Ancien Testament à partir d'une approche croisant exégèse, analyse littéraire et réflexion théologique. Il vise à développer une lecture critique et nuancée des récits bibliques en tenant compte de leur contexte de production, de leurs formes narratives et de leurs enjeux de sens. En dialogue avec les méthodes historico-critiques et les approches contemporaines de la narratologie, le cours mobilisera principalement les travaux de Robert Alter, Northrop Frye, Yuri Lotman, Mikhaïl Bakhtine et Umberto Eco. Une attention particulière sera portée à la manière dont une approche littéraire rigoureuse contribue à une meilleure appropriation des textes vétérotestamentaires pour la réflexion théologique.

Code cours : 2B-A-2627-D et 3B-A-2627-D

NOUVEAU TESTAMENT

Antoine Paris

S2 L1 : Introduction au Nouveau Testament

Ce cours présentera successivement les différents genres et corpus du Nouveau Testament : évangiles, épîtres, apocalypse. Il abordera certains problèmes d'exégèse (la question synoptique, la pseudépigraphie paulinienne notamment) et situera ces textes par rapport à d'autres textes de l'Antiquité, notamment ceux dits apocryphes. Il présentera aussi plus ponctuellement certaines difficultés et certains débats spécifiques à tel ou tel texte.

Code cours : 1B-N-2627-D

Antoine Paris

S2 L2/L3 : Points communs et différences entre les évangiles

Matthieu, Marc et Luc présentent des points communs majeurs, y compris dans leur structure d'ensemble, qui ont conduit à les qualifier d'évangiles « synoptiques », autrement dit « que l'on peut envisager d'un même regard ». Plus récemment, les points communs entre ces trois textes et Jean ont aussi fait l'objet d'une attention renouvelée. Nous nous intéresserons ici à plusieurs de ces points communs, ainsi qu'à ce qui peut rapprocher ces textes, parfois étroitement, d'autres textes antiques, non retenus dans le Canon. Notre objectif sera d'aborder ces questions autrement que dans la perspective historique des liens entre les évangiles. En quoi la considération de ces points communs – mais aussi des différences au sein de ces points communs – peut-elle nourrir l'exégèse ?

Code cours : 2B-N-2627-D2 et 3B-N-2627-D

UE 2, UE 9, UE 18 - LANGUES BIBLIQUES

HÉBREU

Jean-Pierre Albernhe (ensemble des cours d'hébreu)

S1 L1 : Hébreu 1^{er} niveau

Le cours se base sur la grammaire de Jacob WEINGREEN, *Hébreu biblique : méthode élémentaire*, Paris, Beauchesne, 1984. L'objectif consiste à découvrir les particularités de l'écriture de l'hébreu et de rendre ainsi accessible la lecture et l'écriture. L'ensemble des éléments grammaticaux sera abordé selon la progression de la méthode de Weingreen.

Code cours : 1L-H-2627-D1

S2 L1 : Hébreu 1^{er} niveau

Ce cours suit la même méthode qu'au premier semestre.

Code cours : 1L-H-2627-D2

S1 L2 : Hébreu 2^e niveau

Ce cours sera consacré à l'étude des verbes faibles, irréguliers à partir de la grammaire de Jacob WEINGREEN, *Hébreu biblique : méthode élémentaire*, Paris, Beauchesne, 1984.

Code cours : 2L-H-2627-D1

S2 L2 : Hébreu 2^e niveau

À partir de l'étude de quelques textes de la Genèse et de l'Exode, l'objectif de ce cours consiste à rappeler les règles grammaticales, travailler la traduction (version) et explorer différentes compréhensions possibles. Le thème sera aussi proposé.

Code cours : 2L-H-2627-D2

S2 L3 : Hébreu 3^e niveau

Ce cours sera consacré à la traduction de L'Ecclesiaste. Les règles grammaticales nécessaires à la compréhension de ce texte seront rappelées. Du thème sera également proposé à partir de certains versets bibliques.

Code cours : 3L-H-2627-D

GREC

Anna Van den Kerchove (ensemble des cours de grec)

S1 L1 : Grec 1^{er} niveau

Initiation au grec du Nouveau Testament : vocabulaire, déclinaisons, conjugaisons, syntaxe de base. La progression grammaticale permettra d'aborder des textes simples des évangiles.

Code cours : 1L-G-2627-D1

S2 L1 : Grec 1^{er} niveau

Poursuite de l'initiation au grec du Nouveau Testament : vocabulaire, déclinaisons, conjugaisons, syntaxe de base. La progression grammaticale permettra d'aborder des textes des évangiles et des épîtres et d'autres textes grecs.

Code cours : 1L-G-2627-D2

S1 L2 : Grec 2^e niveau

Consolidation des bases acquises en Grec 1^{er} niveau. Perfectionnement de la grammaire et de la syntaxe (le parfait et le plus-que-parfait ; le subjonctif et l'impératif). Traduction de passages du Nouveau Testament (évangiles et Actes) et d'autres textes grecs.

Code cours : 2L-G-2627-D1

S2 L2 : Grec 2^e niveau

Consolidation des bases. Perfectionnement de la grammaire et de la syntaxe (les verbes en -μ ι). Traduction de passages du Nouveau Testament (évangiles et Actes) et d'autres textes grecs.

Code cours : 2L-G-2627-D2

S1 L3 : Grec – 3^e niveau

Approfondissement de l'étude de la grammaire et de la syntaxe (optatif, syntaxe de ὅς, ἵν α, ἄν, attraction du relatif). Autonomie dans la compréhension du grec biblique, perfectionnement de la grammaire et de la syntaxe. Étude d'épîtres du Nouveau Testament, initiation au grec de la Septante, à la littérature patristique et à la poésie liturgique. Lecture et analyse détaillées de textes qui permettront d'aborder différents points : vocabulaire, transmission du texte, interprétation.

Code cours : 3L-G-2627-D

UE 3, UE 10, UE 19 - HISTOIRE

HISTOIRE ANCIENNE ET MÉDIÉVALE

Anna Van den Kerchove, Pierre-Olivier Léhot

S1 L1 : Introduction à l'histoire du christianisme au premier millénaire : II^e-IX^e siècles

De la constitution du christianisme dans l'empire romain à la formation du christianisme médiéval en Occident, le cours abordera l'histoire du christianisme sous les angles politique, culturel et religieux. Un accent particulier sera mis sur la dimension interreligieuse de cette histoire.

Code cours : 1H-AME-2627-D1

Anna Van den Kerchove

S2 L1-L2-L3 : Être chrétien et chrétienne aux six premiers siècles

Le Carthaginois Tertullien, au début du III^e siècle, se demandait ce que « être chrétien » signifiait. Les réponses apportées à cette question ont été nombreuses et ont varié au cours du temps. De la déclaration publique à la pratique, il y avait différentes voies possibles selon les époques et les lieux. Nous aborderons ces questions en questionnant le droit (romain et ecclésiastique), les rites et les pratiques de la vie quotidienne.

Code cours : 1H-AME-2627-D2, 2H-AME-2627-D et 3H-AME-2627-D

HISTOIRE CONTEMPORAINE

Gilles Vidal

S1 L1 : Introduction à l'histoire des protestantismes en France (XIX^e-XXI^e siècles)

Après une brève introduction à l'histoire du christianisme comme discipline et sa place particulière dans une Faculté de théologie, le cours donnera un panorama historique et sociologique des différentes formes du protestantisme en France, depuis la période concordataire jusqu'à nos jours.

Code cours : 1H-C-2627-D

Gilles Vidal, Charles Nicol

S2 L2/L3 : Le protestantisme français (XIX^e-XX^e siècles) : une présence qui s'affirme

Minorité religieuse dans un contexte de laïcisation croissante, le protestantisme français doit, au cours du XIX^e et du XX^e siècle, se positionner dans des combats qu'il subit, comme d'autres composantes sociales, ou qu'il endosse au contraire au nom de convictions théologico-politiques. Pris dans des logiques européennes ou mondialisées, des hommes et des femmes, mais aussi des institutions protestantes tentent de faire valoir un point de vue chrétien particulier au sein de la société et de la nation, le plus souvent compris comme acte de résistance. Ce cours thématique et chronologique abordera les combats de la traite et de l'esclavage, de la pauvreté, de la liberté de conscience et de culte et les deux guerres mondiales.

Code cours : 2H-C-2627-D2 et 3H-C-2627-D

HISTOIRE MODERNE

Chrystel Bernat, Pierre-Olivier Léchot

S2 L1 : Introduction à l'histoire du christianisme du Moyen Âge tardif et de la Renaissance (XV^e-XVI^e siècles)

De l'établissement de la monarchie pontificale aux premières manifestations de la Renaissance, le cours abordera l'histoire du christianisme sous les angles politique, culturel et religieux. Un accent particulier sera mis sur la dimension interreligieuse de cette histoire.

Code cours : 1H-M-2627-D

Pierre-Olivier Léchot

S1 L2/L3 : Religions et empires (XV^e-XVIII^e siècles)

Durant l'ère moderne, certains empires ont instrumentalisé la religion afin de se construire ou de se renforcer. Mais les religions ont aussi été à l'origine de la constitution d'autres empires. Peut-on déceler des convergences dans le rapport des empires de l'époque moderne aux religions ? Ces empires se sont-ils nourris les uns les autres ou bien faut-il envisager leurs rapports au religieux de manière différente selon les cas ? C'est à ces questions que l'on tentera de répondre en s'arrêtant à quelques exemples parlants tels les empires Habsbourg, Ottoman, Safavide et Moghol.

Code cours : 2H-M-2627-D et 3H-M-2627-D

UE 4, UE 11, UE 20 - SYSTÉMATIQUE

PHILOSOPHIE

Jérôme Bord

S2 L1 : L'étonnement et le doute : de Thalès à Nietzsche

Ce cours vise à présenter la démarche philosophique à partir de ce que certains penseurs ont pressenti comme son point d'origine : « l'étonnement » selon Platon et Aristote, et « le doute » selon Descartes et quelques-uns de ses successeurs. À travers une confrontation avec plusieurs grands textes d'auteurs classiques, nous chercherons à cerner ces deux paradigmes, qui ont chacun contribué à façonner l'histoire de la philosophie.

Code cours : 1S-P-2627-D

Jérôme Bord

S2 L2/L3 : Introduction à la philosophie de la religion

Qu'est-ce que la philosophie a à dire de la religion ? Du concept d'« âme », de « béatitude/félicité éternelle », de « dieu(x)/Dieu », de « foi », ou encore de « révélation » ? Ce cours examinera les principales réponses ou plutôt tentatives de réponses à ces questions, en reprenant aussi bien les penseurs de l'Antiquité que ceux du Moyen Âge, de l'époque classique ou de la Modernité.

Code cours : 2S-P-2627-D2 et 3S-P-2627-D

ÉTHIQUE

Ana Petrache

S2 L2/L3 : Trois tentations du théologico-politique

La sacralisation du pouvoir politique, accompagnée de la complicité des Églises officielles ; la prétention à ordonner le monde selon des normes chrétiennes, autrefois formulée à travers l'idéal théocratique ou celui d'un empire chrétien, et aujourd'hui réactivée dans certaines expressions du fanatisme ou du christianisme identitaire ; enfin, le refus du monde par un retrait dans un désert, symbolique ou réel, constituent trois configurations parmi les plus répandues du théologico-politique. Ces dynamiques soulèvent, par ailleurs, des enjeux plus concrets relatifs au modèle préféré de relations entre les Églises et les États dans divers contextes.

Code cours : 2S-E-2627-D et 3S-E-2627-D

DOGMATIQUE

Frédéric Chavel

S1 L2/L3 : Quelques figures de proue de la théologie – Année B

Initiation à l'univers de pensée de quelques théologiens marquants de l'époque contemporaine, sans se limiter à la théologie protestante. Ce cours est donné sur un rythme biannuel, avec des auteurs distincts de ceux étudiés en année A.

Code cours : 2S-D-2627-D et 3S-D-2627-D1

Guilhen Antier, Frédéric Chavel

S1 L1 : Qu'est-ce qu'une théologie de réforme ? I. Prolégomènes

Introduction à la dogmatique, outil de réforme théologique, ecclésiale et sociale. En perspective œcuménique : quelles sources, quelle rationalité, quelle normativité ?

Code cours : 1S-D-2627-D1

Guilhen Antier, Frédéric Chavel

S2 L1 : Qu'est-ce qu'une théologie de réforme ? II. Lieux théologiques

Suite de l'introduction à la dogmatique, en partant d'une relecture critique des thèmes structurants des Confessions d'Augsbourg et de La Rochelle.

Code cours : 1S-D-2627-D2

Guilhen Antier, Frédéric Chavel

S1 L2/L3 : Prier : qui, comment, pourquoi ?

Dans un contexte de pluralité religieuse ressort la question d'une spécificité des prières chrétiennes. Tout est à interpréter : les acteurs humains ou divins de la prière, ses formes sociales et culturelles, ses effets salutaires et pervers.

Code cours : 2S-D-2627-D et 3S-D-2627-D

UE 5, UE 12, UE 21 - THÉOLOGIE PRATIQUE

Nicolas Cochand

S2 L1 Introduction à la théologie pratique

Initiation aux champs, méthodes et démarches de la théologie pratique, comprise comme processus d'analyse critique des pratiques religieuses, ecclésiales et pastorales en vue de leur compréhension et de leur renouvellement.

Code cours : 1P-P-2627-D

Guilhen Antier, Rodrigo de Sousa

S1 L2/L3 : Du texte à la prédication... et retour : exercices et réflexions homilétiques

La Réforme a fait de la prédication de l'Évangile le cœur de la vie croyante (*fides ex auditu*) et un marqueur fondamental de l'Église (*creatura verbi*). Mais, en pratique, comment articuler les différentes étapes conduisant à la prédication ? Travail exégétique sur le texte biblique, reprise herméneutique, réflexion théologique et acte homilétique forment un nœud complexe, plein de promesses et de risques. Promesse que la parole, devenue écriture, redevienne parole à travers la prédication. Risque que le texte biblique, ignoré ou instrumentalisé, soit mis au service de la subjectivité du prédicateur ou de la prédicatrice. Pour explorer ces questions, le cours fera alterner lectures de textes, exercices pratiques et réflexions théoriques.

Code cours : 2P-P-2627-D1 et 3P-P-2627-D1

Stéphanie Arel

S2 L2/L3 : Analyser et interpréter les pratiques ecclésiales (I)

Le cours approfondit la théologie pratique comme discipline d'analyse et d'interprétation des pratiques ecclésiales, en développant une approche herméneutique de ces pratiques. À partir d'exemples concrets comme le culte, les gestes liturgiques ou l'accompagnement, les étudiants mobiliseront des méthodes d'analyse et exploreront les questions théologiques et anthropologiques qu'elles soulèvent. Une mise en œuvre de cette analyse sera proposée à partir de situations réelles.

Code cours : 2P-P-2627-D2 et 3P-P-2627-D2

Stage pratique : a lieu en 2^e ou 3^e année de cycle L au S1 ou au S2.

Initiation à la méthodologie de la théologie pratique à travers l'observation participante, durant un stage, en Église ou autre lieu, d'une durée équivalente à une dizaine de jours. Élaboration d'une problématique et présentation d'un rapport de stage.

Code cours : 2P-S-2627-D et 3P-S-2627-D

Prendre contact avec le secrétariat de Montpellier : secretariat.montpellier@ipt-edu.fr

UE 6, UE 13, UE 22 - SCIENCES DE RELIGIONS

Paul Neuenkirchen

S1 L1/L2/L3 : Introduction à l'islam

Dans ce cours, nous aborderons l'histoire de la composition du Coran, à la fois du point de vue des sources musulmanes anciennes – tant chiïtes que sunnites – et des recherches universitaires modernes. Nous nous intéresserons également aux thèmes majeurs abordés par le texte coranique afin de comprendre dans quelle mesure le Coran s'inscrit dans la continuité de, mais aussi en rupture par rapport aux textes dits de « tradition biblique ». Nous traiterons enfin de la question de l'évolution de la communauté primitive de Muhammad, depuis une « communauté de Croyants » monothéiste jusqu'aux différentes branches du sunnisme et du chiïsme dotées de leurs propres corpus scripturaires.

Code cours : 1HGR-I-2627-D, 2HGR-I-2627-D et 3HGR-I-2627-D

Vincent Genin

S2 L2-L3 : Histoire des laïcités (XVIII^e-XXI^e siècle)

L'objectif principal de ce cours est de sensibiliser les étudiant·e·s aux enjeux actuels et passés des relations politiques, juridiques et culturelles entre les religions et les États, du XVIII^e siècle à nos jours. Sujet de débats et de polémiques récurrents en France, la laïcité (ou plutôt les laïcités) est rarement traitée de manière critique, dépassionnée et selon une perspective internationale. Telle est l'ambition de ce cours. Selon les espaces qui seront traités, il sera plus généralement question de « laïcité » (cas de la France) ou de « sécularisme » (pays anglo-saxons). Il privilégiera aussi des approches comparées entre espaces européen, nord-américain, nord-africain, proche-oriental et asiatique.

Code cours : 2SC-S-2627-D et 3SC-S-2627-D

UE 7, UE 15, UE 24 - OUTILS

LANGUES

NN.

S1 L1/L2/L3 : Anglais théologique

Pour les confirmés, tout niveau de cycle L confondu : lecture et compréhension de textes en anglais.

Code cours : 1O-LA-2627-D1, 2O-LA-2627-D1 et 3O-LA-2627-D1

NN.

S2 L1/L2/L3 : Anglais théologique

Pour les confirmés, tout niveau de cycle L confondu : lecture et compréhension de textes en anglais.

Code cours : 1O-LA-2627-D2, 2O-LA-2627-D2 et 3O-LA-2627-D2

MÉTHODOLOGIE

Gilles Vidal

S1 et S2 L1 : Méthodologie 1

Présentation des exigences académiques pour les études supérieures. Sont abordés : l'organisation du travail, la prise de notes, la rédaction de fiches techniques, le vocabulaire théologique, l'argumentation. Initiation à la technique de la dissertation et du commentaire de texte, normes de présentation et de bibliographies.

Code cours : 1O-M-2627-D1 et 2O-M-2627-D1

Gilles Vidal

S1 et S2 L2 : Méthodologie 2

Reprise et approfondissement des techniques pour les travaux écrits, dissertation et commentaire de texte. Révision des normes de présentation et de bibliographie. Recherche documentaire.

Code cours : 1O-M-2627-D2 et 2O-M-2627-D2

UE 16, UE 25 - VARIABLES

1 module à choisir en L2 et 2 modules en L3 avec la Direction d'études.

Code : selon la discipline choisie

Grec biblique : Anna Van den Kerchove

S1 L3 : Grec - 3^e niveau - variable

Traduction de textes chrétiens.

Code cours : 3V1-2627-D, 3V2-2627-D

Dogmatique : Guilhen Antier

S2 L2/L3 : Croyances et incroyances : une traversée théologique

La croyance et l'incroyance sont volontiers opposées dans le débat public, comme on oppose volontiers transcendance et immanence, foi et raison, certitude et doute, théologie et philosophie, ou encore Dieu et le monde. Mais sait-on toujours bien de quoi l'on parle ? À travers un parcours dans la littérature théologique, mais en puisant aussi à d'autres sources, le cours permettra d'appréhender la polysémie des termes en jeu ainsi que la complexité de leurs rapports.

Code cours : 2V-2627-D et 3V1-2627-D, 3V2-2627-D

Sciences des religions : Natacha Tinteroff - Institut supérieur d'Études œcuméniques (ISEO)

S2 L2/L3 : L'anglicanisme : entre épreuves et espoirs

Ce cours propose une introduction à la tradition anglicane, plus particulièrement au travers de l'exemple de l'Église d'Angleterre. L'enjeu sera notamment de saisir les spécificités du modèle ecclésial anglican, expliquant les défis auxquels la communion anglicane est aujourd'hui confrontée.

Remarque importante : ce cours débute le 15 janvier 2027.

Code cours : 2V-2627-D, 3V1-2627-D, 3V2-2627-D

UE 26 - DISSERTATION DE FIN DE CYCLE L

La dissertation dite de « fin de Cycle L », environ 45 000 signes espaces compris, présente les jalons d'une thématique qui pourra être approfondie lors du mémoire du Cycle M1. La discipline est au choix de l'étudiant parmi les 4 UE majeures, le sujet est déterminé avec l'enseignant. Le choix de la discipline se fait en octobre et celui du sujet en décembre. La dissertation est remise en format électronique et fait l'objet d'une présentation orale en juin (septembre sur dérogation).

Doit être remise au semestre de printemps. Niveau : Cycle L3

Code : dépend de la discipline choisie

III. PRÉSENTATION DES ÉTUDES

1. Le cycle L

La formation de Cycle L en théologie est dispensée dans quatre départements : Biblique (Ancien Testament, Nouveau Testament et langues anciennes), Systématique (philosophie, éthique, dogmatique), Historique (histoire ancienne, moderne et contemporaine) et Pratique (théologie pratique). Des cours de méthodologie, de sciences des religions, de sociologie, de psychologie et de langues vivantes complètent cette formation.

Le cursus de Cycle L est prévu en trois années (notées Cycle L1, L2, L3) après le baccalauréat. Il est organisé en six semestres composés d'unités d'enseignements (UE) équivalant à 180 crédits (ECTS) au total (60 crédits par an).

Un parcours du Cycle L1 est proposé sur deux ans aux étudiants affichant la volonté d'entrer dans un cursus de cycle L complet. Ce contrat permet de réaliser l'ensemble de la L1 en deux ans (quatre semestres) consécutifs, sans interruption. Un plan d'études est déjà établi sur deux ans.

2. Le plan d'études de cycle L

Pour valider le Cycle L, vous devez valider toutes les UE des deux semestres qui composent chaque année (détails ci-dessous).

CYCLE L - 1^e année (L1) : 6 UE = 60 crédits

UE 1 BIBLIQUE (16 ECTS) : 3 modules

- 1BA1 : Introduction au corpus biblique (1 semestre) : 6 ECTS
- 1BA2 : Ancien Testament Introduction (1 semestre) : 5 ECTS
- 1BN2 : Nouveau Testament Introduction (1 semestre) : 5 ECTS

UE 2 LANGUES BIBLIQUES (12 ECTS) : 4 modules

- 1LH1 : Hébreu (1 semestre) : 3 ECTS
- 1LH2 : Hébreu (1 semestre) : 3 ECTS
- 1LG1 : Grec (1 semestre) : 3 ECTS
- 1LG1 : Grec (1 semestre) : 3 ECTS

UE 3 HISTOIRE (12 ECTS) : 4 modules

- 1HA : Histoire ancienne (1 semestre) : 3 ECTS
- 1HC : Histoire contemporaine (1 semestre) : 3 ECTS
- 1HM1 : Histoire moderne (1 semestre) : 3 ECTS
- 1HM2 : Histoire moderne (1 semestre) : 3 ECTS

UE 4 SYSTÉMATIQUE (9 ECTS) : 3 modules

- 1SP : Philosophie (1 semestre) : 3 ECTS
- 1SD1 : Dogmatique (1 semestre) : 3 ECTS
- 1SD2 : Dogmatique (1 semestre) : 3 ECTS

UE 5 PRATIQUE (3 ECTS) : 1 module

- 1P : Théologie pratique (1 semestre) : 3 ECTS

UE 6 HISTOIRE GLOBALE DES RELIGIONS (2 ECTS) : 1 module

- 1HGR : Histoire globale des religions (1 semestre) : 2 ECTS

UE 7 OUTILS (6 ECTS) : 2 modules

- 1OM1 : Méthodologie (2 semestres) : 3 ECTS
- 1OL1 : LV Anglais ou Allemand ou Espagnol (2 semestres) : 3 ECTS

CYCLE L - 2^e année (L2) : 8 UE = 60 ECTS

UE 8 BIBLIQUE (12 ECTS) : 3 modules

- 2BA : Ancien Testament (1 semestre) : 3 ECTS
- 2BN : Nouveau Testament (1 semestre) : 3 ECTS
- 2BE : Exégèse Nouveau et Ancien Testament, méthodologie (1 semestre) : 6 ECTS

UE 9 LANGUES BIBLIQUES (10 ECTS) : 4 modules

- 2LH1 : Hébreu (1 semestre) : 3 ECTS
- 2HL2 : Hébreu (1 semestre) : 2 ECTS
- 2LG1 : Grec (1 semestre) : 3 ECTS
- 2LG2 : Grec (1 semestre) : 2 ECTS

UE 10 HISTOIRE (9 ECTS) : 3 modules

- 2HA : Histoire ancienne (1 semestre) : 3 ECTS
- 2HM : Histoire moderne (1 semestre) : 3 ECTS
- 2HC : Histoire contemporaine (1 semestre) : 3 ECTS

UE 11 SYSTÉMATIQUE (9 ECTS) : 3 modules

- 2SP : Philosophie (1 semestre) : 3 ECTS
- 2SD : Dogmatique (1 semestre) : 3 ECTS
- 2SE : Éthique (1 semestre) : 3 ECTS

UE 12 PRATIQUE (9 ECTS) : 3 modules

- 2P1 : Théologie pratique (1 semestre) : 3 ECTS
- 2P2 : Théologie pratique (1 semestre) : 3 ECTS
- 2P3 : Stage pratique : 3 ECTS

UE 13 HISTOIRE GLOBALE DES RELIGIONS (2 ECTS) : 1 module

- 2HGR : Histoire globale des religions (1 semestre) : 2 ECTS

UE 14 INTRODUCTION AUX SCIENCES SOCIALES (2 ECTS) : 1 module

- 2SC : Introduction aux sciences sociales (1 semestre) : 2 ECTS

UE 15 OUTILS (4 ECTS) : 2 modules

- 2OLA1 : LV Anglais (2 semestres) : 2 ECTS
- 2OM : Méthodologie (2 semestres) : 2 ECTS

UE 16 VARIABLE (3 ECTS) : 1 module

- 2V : Module thématique : 3 ECTS

(1 module au choix en concertation avec la direction des études du cycle L2-L3)

CYCLE L - 3^e année (L3) : 8 UE = 60 ECTS

UE 17 BIBLIQUE (12 ECTS) : 3 modules

- 3BA : Exégèse Ancien Testament (1 semestre) : 3 ECTS
- 3BN : Exégèse Nouveau Testament (1 semestre) : 3 ECTS
- 3BNA : Cours commun Ancien/Nouveau Testament (1 semestre) : 6 ECTS

UE 18 LANGUES BIBLIQUES (4 ECTS) : 1 module AU CHOIX

- 3LH : Hébreu (1 semestre) : 4 ECTS
- 3LG : Grec (1 semestre) : 4 ECTS

UE 19 HISTOIRE (9 ECTS) : 3 modules

- 3HA : Histoire ancienne (1 semestre) : 3 ECTS
- 3HM : Histoire moderne (1 semestre) : 3 ECTS
- 3HC : Histoire contemporaine (1 semestre) : 3 ECTS

UE 20 SYSTÉMATIQUE (12 ECTS) : 4 modules

- 3SP : Philosophie (1 semestre) : 3 ECTS
- 3SD1 : Dogmatique (1 semestre) : 3 ECTS
- 3SD2 : Dogmatique (1 semestre) : 3 ECTS
- 3SE : Éthique (1 semestre) : 3 ECTS

UE 21 PRATIQUE (8 ECTS) : 2 modules

- 3P1 : Théologie pratique (1 semestre) : 4 ECTS
- 3P2 : Théologie pratique (1 semestre) : 4 ECTS

UE 22 HISTOIRE GLOBALE DES RELIGIONS (4 ECTS) : 1 module

- 3HGR : Histoire globale des religions (1 semestre) : 2 ECTS

UE 23 INTRODUCTION AUX SCIENCES SOCIALES (2 ECTS) : 1 module

- 3SC : Introduction aux sciences sociales (1 semestre) : 2 ECTS

UE 24 OUTILS (3 ECTS) : 1 module

- 3OLA1 : LV Anglais ou Allemand ou Espagnol (1 semestre) : 3 ECTS

UE 25 VARIABLES (4 ECTS) : 2 modules

- 3V1 : Module thématique : 2 ECTS
- 3V2 : 1 module au choix

2 modules au choix en concertation avec la direction des études du cycle L2-L3

UE 26 DISSERTATION : 4 ECTS

- 3D : Dissertation dans l'une des disciplines : 4 ECTS

3. Les Certificats

Le Certificat d'études théologiques (CET) représente 60 ECTS de L1-L2. Une passerelle de CET en L2 n'est envisageable que si l'étudiant a validé les 2 langues bibliques de L1 dans le cadre du CET.

Le Certificat d'études théologiques Mention Biblique, Historique, Systématique ou Pratique représente 30 ECTS de L1-L2, centrées plus spécifiquement sur l'un de ces départements.

Se reporter au livret de l'étudiant.

4. La Validation des acquis de l'expérience (VAE)

L'IPT confie les demandes de Validations des Acquis de l'Expérience à une commission *ad hoc*. Les demandes de VAE, accompagnées d'un argumentaire, doivent être effectuées, avec dépôt des pièces justificatives lors de la demande d'admission en ligne, à chaque semestre. Les modalités détaillées et dates d'ouverture sont consultables sur les sites internet de l'IPT : <https://ipt-edu.fr/> et, pour l'enseignement à distance <https://ead.ipt-edu.fr/>

IV. CALENDRIER

JOURNÉES D'INTÉGRATION DES ÉTUDIANT·E·S EN PRÉSENCE ET EAD :

- À Paris, 16 septembre 2026
- À Montpellier, 21 septembre 2026

JOURNÉES DE REPRISE EN PRÉSENCE :

- À Paris, 24 et 25 novembre 2026 : session interdisciplinaire
- À Montpellier, 23 et 24 avril 2027 : session interdisciplinaire

SESSIONS INTENSIVES DE LANGUES BIBLIQUES :

À Montpellier :

- 17-18 septembre 2026 : session intensive hébreu et grec
- 19-20 janvier 2027 : session intensive hébreu et grec

À Paris :

- 14-15 septembre 2026 : session intensive L1 et L3 hébreu et L2 grec
- 17-18 septembre 2026 : session intensive L2 hébreu et L1 et L3 grec

Inscription obligatoire auprès du secrétariat de la Faculté de Montpellier ou de la Faculté de Paris

SEMESTRE D'AUTOMNE :

Cours disponibles du 22 septembre 2026 au 10 janvier 2027

Session d'examens du lundi 11 au samedi 16 janvier 2027

Date limite de remise des travaux du semestre : lundi 11 janvier 2027 (à 23h59) sauf indication contraire de l'enseignant·e du cours concerné

Jury de la session d'examens du semestre : lundi 21 janvier 2027

SEMESTRE DE PRINTEMPS :

Cours disponibles du 25 janvier au 17 mai 2027

Session d'examens du semestre 2 du mardi 18 au samedi 22 mai 2027

Date limite de remise des travaux du semestre 2 : mardi 18 mai 2027 (à 23h59) sauf indication contraire de l'enseignant·e du cours concerné

Jury de la session d'examens du semestre : lundi 27 mai 2027

Rattrapages S1 et S2 : juin 2027 (les dates seront communiquées ultérieurement)

Jury final : juin 2027 (les dates seront communiquées ultérieurement)

(Aucune note et aucun relevé de notes ne seront disponibles avant le jury final)

V. CHARTE DE L'ÉTUDIANT·E À L'INSTITUT PROTESTANT DE THÉOLOGIE, ENSEIGNEMENT À DISTANCE

Article 1^{er} – PRÉAMBULE

1.1- L'Institut protestant de théologie est un établissement privé d'enseignement supérieur reconnu par l'État depuis 2013. Il est reconnu d'utilité publique depuis 2005. Il regroupe deux facultés de théologie, l'une située à Paris, l'autre à Montpellier, ainsi qu'un enseignement à distance (EàD). L'IPT offre dans différents lieux un enseignement complet de la théologie dans toutes ses composantes.

1.2- L'Institut protestant de théologie délivre un enseignement académique et est un espace où des opinions diverses peuvent s'exprimer, dans le respect de chacun.

Article 2 – LIBERTÉS ET OBLIGATIONS DES ÉTUDIANT·E·S

2.1- L'étudiant·e dispose de la liberté d'expression de ses opinions, qu'il·elle peut exercer à titre individuel et collectif.

2.2- La liberté d'expression s'exerce dans des conditions qui ne portent pas atteinte à l'ordre public et au bon fonctionnement de l'Institut. Cette liberté d'expression et d'opinion, égale pour tou·te·s, impose le respect des personnes avec lesquelles l'étudiant·e est en contact au sein de l'Institut, qu'il·elle soit inscrit·e en présence ou à distance.

2.3- Tout étudiant·e a droit à la protection de son intégrité physique et psychologique. Des garanties contre la discrimination, le harcèlement ou l'intimidation lui sont fournies au sein de l'établissement.

Article 3 – CONTRÔLE DES CONNAISSANCES, PLAGIAT

3.1- L'inscription à l'Institut protestant de théologie (pour les cours en présentiel ou à distance) impose à l'étudiant·e le respect de la ponctualité aux cours et activités prévues par le programme d'étude, le respect des délais imposés pour rendre les travaux, l'assiduité aux cours.

3.2- Le plagiat est une fraude particulièrement grave. Conformément à la déontologie académique et aux dispositions juridiques relatives à la propriété intellectuelle, est considéré comme plagiat, tout passage emprunté à une source dont l'étudiant·e n'est pas l'auteur·trice, sans les assortir de guillemets et de l'indication précise de l'origine de l'information (référence bibliographique, site internet, etc.). De même, la paraphrase, la traduction et/ou la reprise d'un texte dans sa substance ne sont pas acceptables, à moins de l'explicitement en donnant la référence adéquate. La reprise de publications en ligne, de travaux non publiés ou d'autres sources, constituent tout autant un plagiat que celle de publications imprimées.

Article 4 – ENGAGEMENTS

4.1- L'IPT s'engage à fournir des moyens d'accès aux ressources éducatives et matérielles permettant le bon fonctionnement des études, en présence ou à distance, à encourager la réflexion pédagogique et à favoriser la communication et les collaborations directes entre les différents partenaires.

4.2- Les enseignant·e·s s'engagent à faire parvenir aux étudiant·e·s à distance les contenus des cours dans les délais fixés au préalable par la Commission de l'Enseignement à distance et à mettre à disposition les ressources (en format PDF, diaporamas, format audio, visuel) liées aux cours sur la plateforme.

4.3- Les étudiant·e·s à distance s'engagent à se connecter de manière régulière à la plateforme dès l'ouverture des cours et à respecter les délais fixés pour rendre les travaux prévus dans les modalités de contrôle des connaissances, à participer régulièrement aux différents groupes de partage proposés sur la plateforme (agenda, forum, chat, publication web, etc.), à prendre connaissance des règles du bon usage de l'informatique (Netiquette) et les respecter dans leurs productions tant personnelles que

collectives. Participer aux temps de reprises requis par la formation (habituellement en période de rentrée universitaire et en fin de semestre) sur l'un des deux sites de l'IPT (Montpellier – Paris).

4.4- Les différents services de l'enseignement à distance* s'engagent à ouvrir dans les meilleurs délais un compte d'utilisateur pour chaque étudiant·e inscrit·e (Login et Mot de passe) et à rattacher les étudiant·e·s aux cours pour lesquels ils·elles se sont inscrits, à faire figurer sur le site de l'EàD et maintenir à jour l'ensemble des informations disponibles (calendriers des examens, modalités de contrôle des connaissances, dates des reprises), à faciliter l'accès à la documentation nécessaire au bon déroulement de la formation et, le cas échéant, orienter les étudiants dans leur recherche de documents et à répondre aux problèmes techniques rencontrés lors de la connexion ou de l'utilisation de la plateforme.

L'IPT décline toute responsabilité dans le non-suivi ou l'abandon d'une formation pour cause d'absence d'accès à Internet incombant à l'étudiant·e. Il est rappelé aux enseignant·e·s, étudiant·e·s et personnels administratifs leur devoir de respect des licences d'usages attribuées aux documents numériques par leurs auteurs.

En adhérent à cette charte, je confirme consentir à ce que les informations données lors de mon inscription à l'EàD de l'IPT ainsi que les autres documents transmis aux secrétariats soient conservés sans condition de durée et utilisés pour un usage interne à l'IPT. Pour connaître et exercer vos droits, notamment le retrait de votre consentement à l'utilisation des données collectées, veuillez consulter notre politique sur la protection des données personnelles disponibles sur le site internet de l'IPT (<https://ead.ipt-edu.fr/>).

*Les différents services de l'EàD se composent du secrétariat de la faculté de Montpellier, de la direction de l'EàD (directeur et assistant administratif) et du coordinateur technique. Il relève de la responsabilité de l'étudiant·e de s'assurer qu'il·elle bénéficie du matériel adéquat et d'un accès à Internet pour être en mesure de suivre la formation en enseignement à distance à laquelle il·elle s'est inscrit·e.

VI. CHARTE DE L'INSTITUT PROTESTANT DE THÉOLOGIE : HARCÈLEMENT, DISCRIMINATIONS, VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES¹

Préambule

Étudiant·e, enseignant·e, membre du personnel et invité·e doivent pouvoir évoluer dans le meilleur environnement possible, que ce soit dans les locaux de l'IPT ou en dehors (colloques, sorties, stages, voyages, etc.). En s'appuyant sur des valeurs fondatrices, telles que les principes d'égalité, de transparence et de respect mutuel, l'IPT veut assurer un environnement qui offre à toutes et tous l'égalité de traitement, ouvert à la diversité, sécurisant, respectueux et exempt de discrimination et de harcèlement.

Cette charte en décrit les principes fondateurs et les modes d'application. Le non-respect de la charte par les signataires peut conduire à des sanctions (cf. règlement intérieur). Elle a vocation pédagogique et vise à ce que chacun·e prenne conscience de certaines situations et adapte son comportement.

Égalité de traitement, ouverture à la diversité

L'IPT garantit à chacun·e l'égalité de traitement, et met en place des conditions de travail équitables, des opportunités de collaborations respectueuses, des évaluations objectives.

L'IPT garantit, en situation de prise de décision, dans le recrutement, les conditions d'emploi et de travail, le développement ou la progression des cursus, l'égalité de traitement pour toutes et tous. En particulier, l'IPT demande dans toute situation d'évaluation scientifique ou professionnelle :

- la constitution de commissions aux profils variés ;
- l'utilisation de critères transparents et objectifs ;
- une déclaration écrite auprès des équipes décanales, et dans les meilleurs délais, de tout conflit d'intérêt, même léger, qu'il soit d'ordre relationnel, collaboratif ou hiérarchique.

L'IPT sanctionne tout acte discriminatoire lié notamment aux origines (religieuses, ethniques, sociales, etc.), au genre, à l'orientation sexuelle, à l'âge, aux situations de handicap.

L'IPT s'engage à accueillir la diversité, à accompagner les initiatives qui l'encouragent et à l'entretenir dans sa communauté scientifique et professionnelle. L'IPT appelle à la vigilance dans la communication, afin d'entretenir et de valoriser la diversité, et de proscrire les propos discriminants.

Protection contre le harcèlement moral

L'IPT s'engage à promouvoir un environnement de travail qui garantit la dignité personnelle, dans un climat où toute personne est bienvenue et encouragée à s'exprimer avec confiance et respect. Dans le même temps, chacun·e doit réfléchir à ses modes d'expression et se questionner sur l'impact de son propre comportement sur l'autre. Le harcèlement moral se caractérise par des propos ou des comportements répétés pouvant entraîner, pour la personne qui les subit, une dégradation de ses conditions de travail et/ou de sa santé physique et mentale.

Protection contre les HVSS

L'IPT s'engage dans la prévention de toute forme de harcèlement et/ou de violences sexistes et sexuelles.

Lors de toute manifestation placée sous sa responsabilité ou organisée dans ses locaux, ainsi que dans toute communication sur ses réseaux sociaux, l'IPT interdit :

¹ Discrimination, harcèlement, violences sexistes et sexuelles s'entendent ici tels que définis dans le Code de l'éducation auquel l'IPT se réfère, consultable sur le site legifrance.gouv.fr.

- la diffusion de propos, d'images ou de vidéos à caractère sexuel, discriminatoire ou violent ;
- les propos insultants ou dégradants sur l'habillement, la coiffure, les tatouages, le maquillage ou tout autre aspect lié à l'apparence physique d'une personne ;
- les questionnements intrusifs portant sur l'intimité, l'orientation et les pratiques sexuelles ;
- les contacts physiques non consentis ;
- les attentions ou les sollicitations répétées non désirées, à caractère sexuel ou amoureux.

L'IPT interdit aussi :

- les relations amoureuses et/ou sexuelles entre personnes liées par un lien pédagogique et/ou hiérarchique non signalées par écrit aux équipes décanales ;
- à tout·e enseignant·e ou supérieur·e hiérarchique d'être à l'initiative de relations amoureuses et/ou sexuelles avec une personne qui lui est liée pédagogiquement et/ou hiérarchiquement.

L'IPT rappelle qu'il est un espace inclusif, respectueux et accueillant pour les personnes LGBTQIA+.

Recommandations, accompagnements et démarches

Que vous soyez membre de l'IPT, invité·e ou en visite, si vous êtes victime d'agissements en contradiction avec un des points de cette charte, sur les sites de Montpellier et Paris ou en dehors, ne vous isolez pas, ne minimisez pas la situation, parlez-en et appuyez-vous sur la charte en rappelant ses principes et informez au plus vite une des personnes référentes HVSS, et/ou les équipes décanales, et/ou les délégué·es étudiant·e·s, et/ou les délégué·es du personnel, qui sont tenu·e·s à la confidentialité, et dont l'une des missions est de porter assistance à toute personne de l'IPT, membre ou visiteuse.

Si vous êtes victime, d'autres interlocuteurs ou interlocutrices sont possibles, plus proches de vous ou au contraire plus neutres, qui sont aussi là pour vous écouter et vous aider :

- collègue ; étudiant·e ; membre des conseils de faculté ou de l'IPT ; membre du personnel ;
- comité de suivi des doctorant·e·s et directeur·trice ;
- cellules d'écoute de l'EPUdF ; la CRR ;
- cellules d'écoute des partenaires extérieur·e·s (UMPV, EPHE, etc.) et associations (SOS Homophobie, SOS Racisme, Défenseur des droits, Clasches, France Victimes, etc.).

Si vous êtes témoin d'agissements en contradiction avec un des points de cette charte, sur les sites de Montpellier et Paris ou en dehors, ou si vous avez connaissance de tels comportements, il est recommandé de le signaler à une des personnes référentes HVSS et/ou aux équipes décanales.

Il est rappelé à chacune et chacun l'obligation légale de signalement telle que définie notamment dans les articles 434-1, 223-6 alinéas 1 et 2 du Code pénal².

Je, soussigné·e, fais mienne cette charte et m'engage à la respecter,

Date :

Signature :

² Consultable sur le site legifrance.gouv.fr

VII. NETIQUETTE

L'EàD de l'IPT ouvre de nombreux canaux de communication à l'ensemble de ses intervenant·e·s (enseignant·e·s – étudiant·e·s – administration). Cette capacité de communication est précieuse car elle soutient la vitalité de l'IPT. Parce qu'elle est précieuse, elle doit être respectée. Aux libertés de communication ouvertes par ce système d'enseignement sont donc liées un certain nombre de responsabilités. Chacun·e est tenu·e d'observer un comportement responsable sur la plateforme d'EàD et d'y agir dans l'intérêt collectif. L'utilisation de la plateforme d'EàD est régie par les règles de bonne conduite s'appliquant habituellement sur internet. Parmi celles-ci, les instances de gouvernance de l'IPT (Collèges des enseignant·e·s et Conseil d'administration) veilleront particulièrement au respect de la dignité des personnes et des institutions. En conséquence, toute publication à caractère raciste, antisémite, homophobe, sexiste, pornographique, violent, irrespectueuse de la dignité des personnes, des fonctions ou des institutions, ou constituant une publicité commerciale sera effacée et une plainte sera déposée à l'encontre de son/ses auteur(s) ou autrice(s) au regard de la législation en vigueur.

VIII. INFORMATIONS PRATIQUES

BIBLIOTHÈQUES

Les facultés de Paris et de Montpellier disposent chacune d'une bibliothèque. Vous avez la possibilité de profiter de la bibliothèque de la faculté à laquelle vous choisissez d'être rattaché. Une fois inscrit·e à la bibliothèque (fournir une attestation d'inscription), vous pourrez emprunter 5 ou 6 livres (en fonction de la bibliothèque) pendant 3 semaines et avoir accès à des bases de données depuis votre domicile.

Bibliothèque France-Quéré (Montpellier) : bibliotheque.montpellier@ipt-edu.fr, 04 67 06 45 73

Bibliothèque Raoul-Allier (Paris) : bibliotheque.paris@ipt-edu.fr, 01 43 31 48 75

PLATFORME MOODLE

Lorsque vous rencontrez une difficulté ou incident sur Moodle, vous pouvez vous adresser au coordinateur technique (ead@ipt-edu.fr) pour obtenir de l'aide. Lorsque vous participez à un forum sur Moodle, vous vous engagez à respecter la charte de l'étudiant·e de l'Enseignement à distance de l'Institut protestant de théologie ainsi que la Netiquette.

CONTACTS DE L'EàD

Directeur de l'EàD

Michael Jost : direction.ead@ipt-edu.fr

Assistant administratif

Hadrien Oléon-Perrin : direction.ead@ipt-edu.fr

Direction des études

Pour les L1 : Michael Jost, direction.ead@ipt-edu.fr

Pour les L2 : NN

Pour les L3 : Pierre-Olivier Lécho, pierre-olivier.lecho@ipt-edu.fr

Secrétariat de l'EàD

Armelle Hunot : secretariat.montpellier@ipt-edu.fr, 04 67 06 45 71

Coordinateur technique

David Rivière : ead@ipt-edu.fr, 06 12 44 12 58

Institut protestant de théologie - Site de Montpellier
13, rue du Dr Louis Perrier - 34000 Montpellier
☎ 04 67 06 45 71
secretariat.montpellier@ipt-edu.fr

Institut protestant de théologie - Site de Paris
83, boulevard Arago - 75014 Paris
☎ 01 43 31 61 64
secretariat.paris@ipt-edu.fr

